

**DÉPISTAGE  
DESCANCERS**

Centre de coordination

**Grand-Est**

[www.depistagecancer-ge.fr](http://www.depistagecancer-ge.fr)

# PRÉVENTION & DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

## WÉBINAIRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

14 septembre 2021

# DOCCU dans le Grand Est

Déploiement, modalités et  
partage d'expérience

**Dr Muriel Fender**, référente DOCCU – CRCDC Grand Est

**Dr Emile Mereb**, gynécologue-obstétricien - CH Charleville Mézières

# Dépistage Organisé du Cancer du Col de l'Utérus

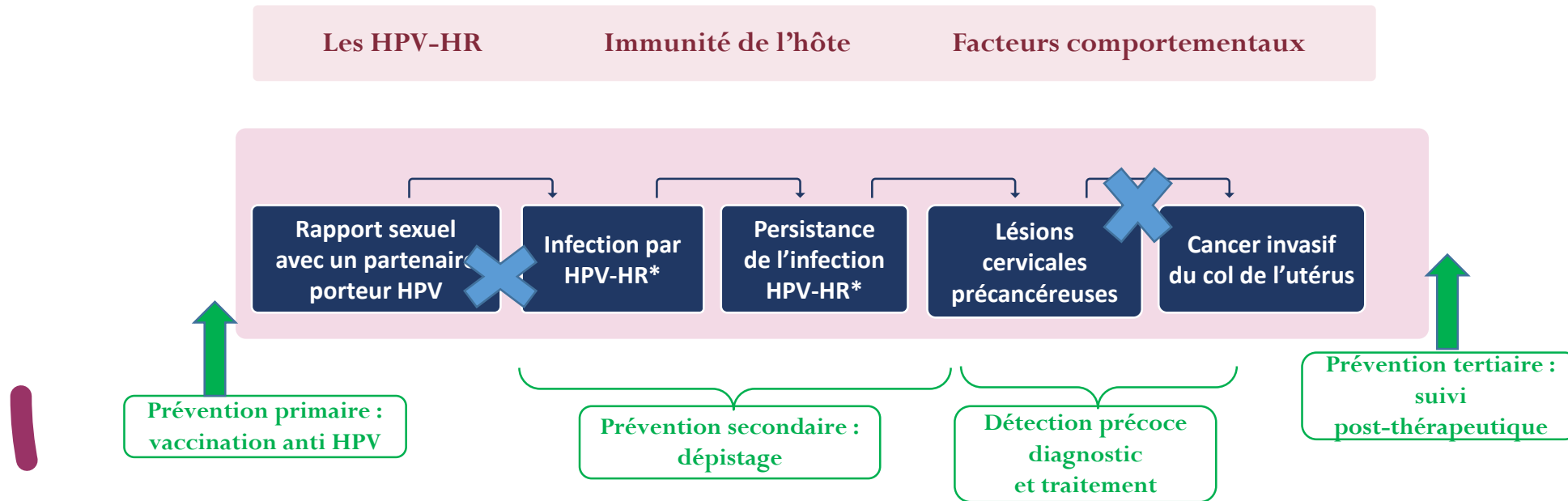
- Pourquoi?
- Pour qui?
- Comment?

# Le Dépistage organisé du cancer du col

## Pourquoi ?

- **Le dépistage**
  - Un cancer viro-induit et évitable
  - Problème de santé publique
  - Tests et traitements disponibles
- **L'organisation**
  - Participation insuffisante
  - Inégalités de santé
  - Prise en charge et suivi à améliorer

# POURQUOI LE DÉPISTAGE : 1. UN CANCER VIRO-INDUIT ET ÉVITABLE

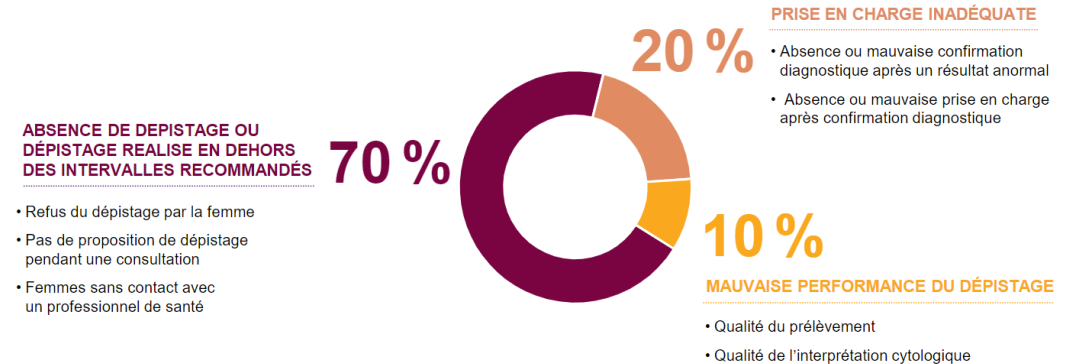


# POURQUOI LE DEPISTAGE DU CCU

## 2. UN PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE

- 2<sup>ème</sup> cause de mortalité par cancer avant 45 ans
- Touche des femmes jeunes (1<sup>er</sup> pic à 35 ans)
- Maladie grave aux stades avancés
- Traitements lourds
- Tous stades confondus, la survie est en baisse

### CIRCONSTANCES DE SURVENUE D'UN CANCER INVASIF



Données Alsaciennes  
non publiées

# POURQUOI LE DÉPISTAGE DU CCU:

## 3. TESTS ET TRAITEMENTS ACCESSIBLES

### Deux tests validés et accessibles

#### La cytologie et le test HPV

- permettent de diagnostiquer des lésions précancéreuses et d'éviter le cancer
- examens facilement acceptés et disponibles
- Réalisés sur le même prélèvement, cervico-utérin en milieu liquide

### Des moyens diagnostiques et thérapeutiques efficaces

- Les traitements des lésions précancéreuses sont efficaces et permettent de préserver vie sexuelle et fertilité
- Des **recommandations** sur la prise en charge des prélèvements anormaux viennent d'être publiées.
- Charte de qualité de la colposcopie

# POURQUOI ORGANISER LE DÉPISTAGE

- Persistance de 3 000 nouveaux cas de cancers du col et environ 1 000 décès par an alors que ce cancer est **évitable**
- Non recours au dépistage de plus de 40% de la population, le DO doit permettre une **meilleure équité**
- Frottis anormaux dont le **suivi est insuffisant** (perdus de vue) ou **non recommandé** (sur-traitement)
- **Impact favorable** des expérimentations de DO (moins 19 % de mortalité selon l'INVS 2009) par rapport au dépistage individuel
- **Larges recommandations nationales et internationales**



# Parmi les femmes âgées de 25 à 65 ans...



**51,6%**

réalisent un dépistage  
à un rythme "sous optimal"  
(supérieur à 3 ans)



**40,6%**

réalisent un sur-dépistage  
(tous les 2 ans ou tous les ans)



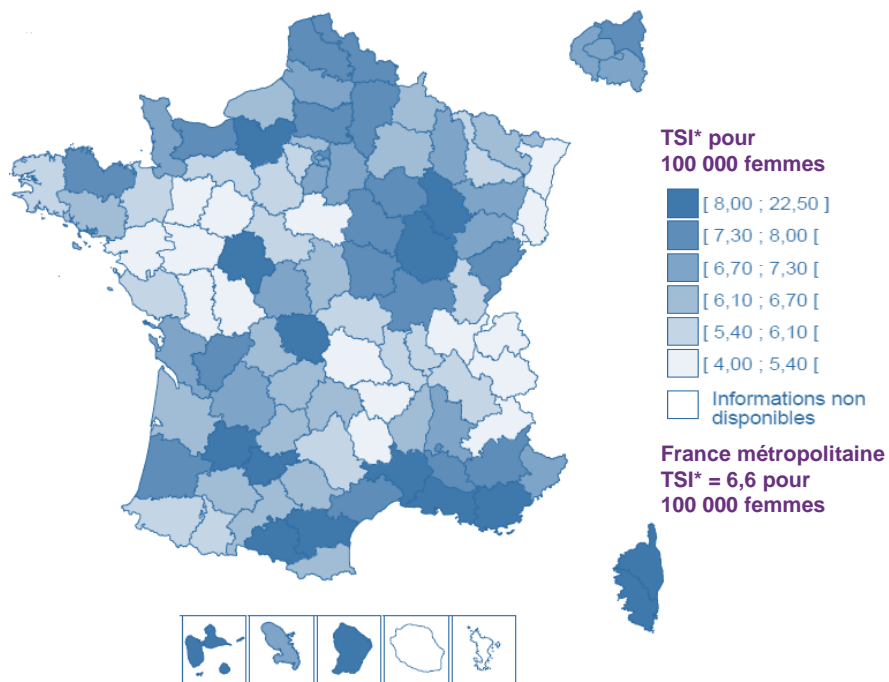
**7,8%**

respectent strictement  
l'intervalle de dépistage  
(tous les 3 ans, après 2 tests  
normaux à 1 an d'intervalle)

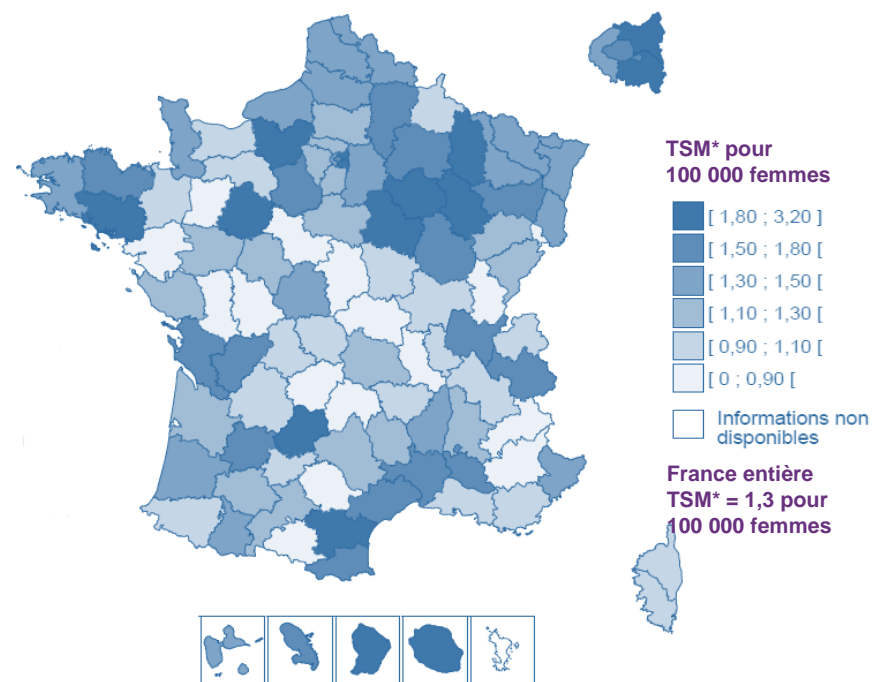
Source : D'après les données de l'échantillon général des bénéficiaires, HAS, 2010

# Une situation épidémiologique inégale

Taux d'incidence standardisés du cancer du col de l'utérus à l'échelle départementale (2007 - 2016)



Taux de mortalité standardisés du cancer du col de l'utérus à l'échelle départementale (2013 - 2015)



# LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL

## Pour qui ?

### POPULATION CIBLE

- Femmes de 25 à 65 ans inclus
- Ayant déjà eu des rapports sexuels
- Y compris :
  - vaccinées
  - femmes enceintes
  - homosexuelles et trans,

### EXCLUSIONS

#### Définitives

- Hystérectomies totales
- Handicaps sévères

#### Temporaires

- Maladie intercurrente
- Prélèvement impossible ou injustifié

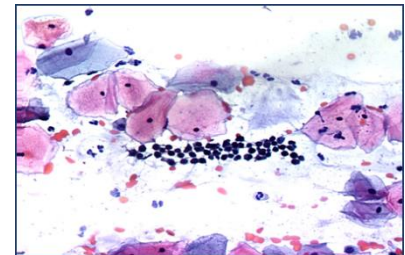
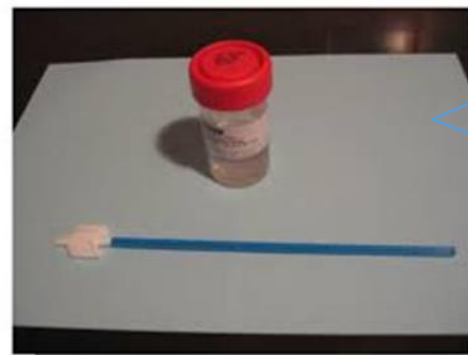
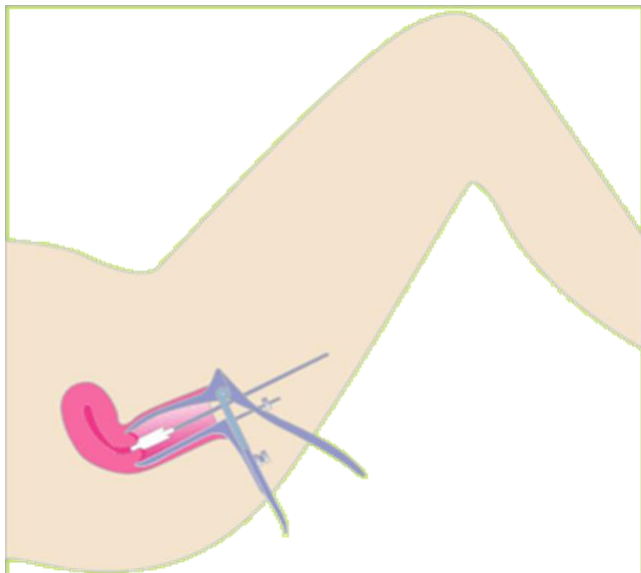
# Le Dépistage du cancer du col

## Comment ?

- **Le dépistage**
  - Les tests
  - Les recommandations
- **L'organisation**
  - Les acteurs
  - Les invitations /relance
  - En pratique pour les femmes
  - La Transmission des résultats
  - Le CRCDC s'assure de la prise en charge et du suivi ,

# Les tests de dépistage

- Prélèvement cervico-utérin réalisé en milieu liquide agréé pour la recherche de nucléotides viraux (HPV), *liste sur [cnr-hpv.fr](http://cnr-hpv.fr)*
- Ce prélèvement est un acte médical (médecins et sages-femmes)
- 2 tests à utiliser en fonction de l'âge : **cytologie** ou **test HPV**



Automate avec  
trousse compatible  
pour la recherche  
d'HPV

# L'auto-prélèvement

- Modalité alternative pour les femmes ne se faisant pas dépister
- Seulement l'APV
- Référentiel attendu de l'INCA sur les modalités d'utilisation possibles
- Cadre de remboursement par l'assurance maladie, après



Pas de triage cytologique possible

# Les recommandations françaises



**Un dépistage par examen cytologique de  
25 à 29 ans**

**2 examens cytologiques à 1 an d'intervalle  
puis un nouveau dépistage\*  
3 ans plus tard si les résultats des 2 premiers  
sont normaux**

**Un dépistage par test HPV  
de 30 à 65 ans**

**1 test HPV 3 ans après le dernier examen  
cytologique normal,  
ou dès 30 ans si pas de test antérieur, puis  
tous les 5 ans**

*\* Le test de dépistage à réaliser dépendra de l'âge de la femme.*

Source : Haute Autorité de Santé, « Évaluation de la recherche des papillomavirus humains (HPV) en dépistage primaire des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus et de la place du double immuno-marquage p16/Ki67 », Recommandation en santé publique, juill. 2019.

# LES ACTEURS CLÉS DU DOCCU

- **Rôles des prescripteurs et préleveurs**

*Gynécologues, Médecins Généralistes, Sages-femmes*

- Convaincre les femmes
- Faire le prélèvement cervico-utérin ou adresser
- Informer (la femme invitée ou non) et s'assurer qu'elle ne s'oppose pas à la transmission des résultats au CRCDC *film*
- Bien compléter la demande d'analyse du prélèvement
- Puis informer la femme du résultat et s'assurer de la prise en charge des tests anormaux (*HAS 2016 et 2019*)

- **Rôles des analystes**

*Anatomo-Cytopathologistes et Biologistes*

- Interpréter les tests de dépistage (+ les examens histologiques, ACP)
- Informer le préleveur et la femme des résultats
- Transmettre mensuellement les données codées au CRCDC par voie numérique en enlevant les résultats des femmes opposées.



# FEUILLE DE DEMANDE D'EXAMEN

IDENTIFICATION STRUCTURE ACP / LABM	
Demande d'analyse de prélèvement cervico utérin :	
<b>ID PATIENTE</b> (OU coller l'étiquette d'identification) NIR ou NSS : ..... Nom : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....	<b>ID MEDECIN</b> (ou CACHET) Nom du médecin : ..... Prénom : ..... AMELI : ..... Etablissement : ..... Adresse : ..... CP : ..... Ville : ..... Autres destinataires des résultats : ..... CACHET
DEPISTAGE	
Femme de moins de 30 ans :	Femme de 30 ans à 65 ans :
<input type="checkbox"/> CYTOLOGIE <input type="checkbox"/> HPV si ASC-US	<input type="checkbox"/> Test HPV <input type="checkbox"/> CYTOLOGIE si+
CONTROLE OU SUIVI DE TRAITEMENT	
<input type="checkbox"/> Demande d'ANALYSE CYTOLOGIQUE cervicale de contrôle ou en suivi de traitement	<input type="checkbox"/> Demande d'un test HPV secondaire ou en suivi de traitement
Renseignements cliniques :	
Date du dernier dépistage : ..... FCU <input type="checkbox"/> HPV <input type="checkbox"/> Date des dernières règles : ..... Traitement : ..... THS <input type="checkbox"/> Vaccination HPV : Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> dose ..... Antécédents (surtout si surveillance) : .....	<input type="checkbox"/> Contraceptions ..... D, I, U, L <input type="checkbox"/> Grossesse SA ..... <input type="checkbox"/> Postpartum <input type="checkbox"/> Ménopause <input type="checkbox"/> Hystérectomie subtotale <input type="checkbox"/> Hystérectomie totale
Prélèvement	
<input type="checkbox"/> Prélèvement Cervico Utérin : <input type="checkbox"/> Endocol <input type="checkbox"/> Exocol <input type="checkbox"/> Endomètre <input type="checkbox"/> Prélèvement vaginal	Date ...../...../.....
Mode de prélèvement : <input type="checkbox"/> Frottis en milieu liquide ou prélèvement cervical <input type="checkbox"/> Frottis sur lames N lames .....	
PRISE EN CHARGE DE L'ANALYSE à 100% : Prélèvement réalisé dans le cadre du dépistage organisé Apposer l'étiquette fournie avec le courrier d'invitation. Si absente, appeler le CRCDC.	
MENTIONS LEGALES : voir coches au verso de ce document IL EST IMPORTANT ET NECESSAIRE DE COCHER L'UNE DES CASES CI APRES :	



*J'atteste que le dépliant d'information sur le DOCCU a été remis à la femme, que je l'ai informée du traitement de ses données personnelles et de ses droits et atteste qu'elle ne s'est pas opposée à la transmission de ses données d'identification (notamment nom, prénom, date de naissance) et de ses résultats au CRCDC ;*



*J'atteste que le dépliant d'information sur le DOCCU a été remis à la femme, que je l'ai informée du traitement de ses données personnelles et de ses droits et qu'elle s'est opposée à la transmission de ses résultats au CRCDC qui, de ce fait, ne réalisera pas sa mission de suivi pour ce dépistage. Elle a été informée que ses données d'identification (notamment nom, prénom, date de naissance) seront toutefois transmises au CRCDC afin qu'il puisse tenir compte de son droit d'opposition et ne pas effectuer de relances pour obtenir les résultats du dépistage réalisé.*

# Missions du CRCDC dans le DOCCU

- Constitution et gestion du **fichier de la population cible** à partir des fichiers des caisses
- Gestion des **invitations** et relances
- **Suivi des** bilans de dépistage **positifs** (dépistage organisé ET individualisé)
- **Contrôle qualité** du programme
- **Information, sensibilisation** (patients, professionnels de santé, public, partenaires)
- **Formation** (professionnels de santé, partenaires)

# Les INVITATIONS / RELANCES

- Femmes de 25 à 65 ans :
  - non dépistées dans les délais recommandés
  - ayant eu des rapports sexuels
  - avec un col de l'utérus en place
- Invitations par tranche d'âge au début
- Relances à 1 an si pas de dépistage et pas d'exclusions
- Si étiquette collée sur feuille d'examen, prise en charge à 100% du test et de tous les examens réalisés sur le même prélèvement



Centre régional de coordination  
des dépistages des cancers.  
Adresse  
Code postal  
Adresse mail



Madame Marie Dupont  
12, rue du Pont  
55120 Exempleville

Exempleville, le 11 janvier 2021

## DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS : PLUS DE 10 MILLIONS DE FEMMES LE RÉALISENT RÉGULIÈREMENT. PRENEZ RENDEZ-VOUS.

Madame Dupont,

Le dépistage du cancer du col de l'utérus concerne toutes les femmes, de 25 à 65 ans. C'est pourquoi je vous invite à bénéficier du **programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus** que nous organisons.

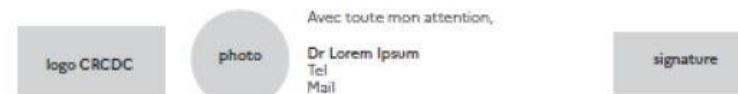
Ce dépistage permet d'éviter 90% des cancers du col de l'utérus en repérant des lésions pré-cancéreuses et cancéreuses de façon précoce. Plus de 10 millions de femmes se font dépister régulièrement.

Il s'agit d'un test simple, à réaliser chez le professionnel de santé de votre choix : un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage-femme. Son analyse est prise en charge à 100% par votre régime d'assurance maladie, sans avance de frais.

Pour réaliser ce dépistage, nous vous invitons dès aujourd'hui à :

1. vérifier que vous êtes bien concernée, en remplissant le questionnaire situé au dos de ce courrier ;
2. prendre rendez-vous chez votre professionnel de santé. **Ce test peut vous sauver la vie.**

Vous trouverez dans le guide pratique joint toutes les étapes que je vous invite à suivre.



### DES ÉTIQUETTES À CONSERVER ET EMPORTER POUR FAIRE LE TEST

Étiquette à dater et à coller sur le tube du test.



Étiquette à coller sur la fiche d'identification du test.



Numéro d'invitation  
XXX XXXXXXXXXXXXX

texte rgpd sur 1 ligne et logos partenaires à G logos AM

S'agissant de l'information relative au traitement de vos données personnelles et à vos droits, voir la mention au dos de ce courrier.



# EN PRATIQUE POUR LES FEMMES

- Invitée ou non, la patiente se rend chez le gynécologue, le médecin généraliste ou la sage-femme de son choix
- Le préleveur informe la femme de l'existence du programme et de son droit à s'opposer au transfert des résultats du dépistage au CRCDC (*video*)  
*Affiches en salle d'attente, Cases à cocher sur la demande d'examen*
- Le préleveur ainsi que le pathologiste ou biologiste, informe la femme du résultat
- Le pathologiste ou le biologiste transmet au CRCDC les résultats codés des actes de dépistage réalisés dans la population cible, sauf opposition de la femme à ce transfert
- En cas de test positif, le CRCDC s'assure qu'une prise en charge diagnostique adéquate (et si besoin thérapeutique) a bien eu lieu

Les résultats des colposcopies, biopsies et conisations sont également recueillis (via les caisses et les analystes).

# Les documents de communication



## PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

### INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES ET À VOS DROITS

Au titre de leur mission d'intérêt public, les centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) constituent des fichiers d'invitation et assurent le suivi des personnes concernées par le dépistage. À ces fins, ils recueillent des données concernant votre identité et votre santé auprès des caisses d'assurance maladie et des professionnels de santé concernés et les conservent jusqu'à la fin de votre suivi. En cas d'opposition de votre part au traitement de l'ensemble de vos données par le CRCDC, celles-ci seront supprimées de son fichier d'invitation et vous ne serez plus invitée à participer au dépistage. Vous pouvez exercer cette opposition en écrivant au CRCDC de votre région (coordonnées auprès de votre médecin, de votre sage-femme ou sur [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)). En cas d'opposition uniquement à la transmission de vos résultats d'examen au CRCDC, celui-ci ne réalisera pas sa mission de suivi de votre dépistage mais vous continuerez à figurer dans son fichier d'invitation et à être invitée à un prochain dépistage. Cette opposition dite « partielle » doit être exercée auprès du professionnel de santé qui réalisera votre examen de dépistage. Dans les deux cas, seules vos données d'identification seront transmises au CRCDC afin qu'il puisse prendre en compte votre opposition.

À défaut d'opposition, les données nécessaires à votre suivi médical seront transmises aux professionnels de santé concernés. Les données nécessaires aux évaluations et travaux statistiques seront communiquées aux structures publiques en charge de ces missions, dont Santé publique France et l'Institut national du cancer (INCa). Ces données alimenteront la plateforme de données en cancérologie de l'INCa, afin d'étudier les parcours de soins, d'évaluer le dispositif de lutte contre le cancer et de conduire des études. Un appariement avec les données du Système national des données de santé pourra être effectué. Pour plus d'information sur la plateforme des données en cancérologie vous pouvez consulter le site de l'INCa : <http://lesdonnees.e-cancer.fr/>

Conformément au Règlement général sur la protection des données et à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de vos données et d'un droit à la limitation de leur traitement que vous pouvez exercer en écrivant au CRCDC de votre région (coordonnées auprès de votre médecin, de votre sage-femme ou sur [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)). Vous trouverez l'ensemble de ses coordonnées, celles de son représentant et celles de son délégué à la protection des données sur son site internet. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé à toutes les femmes de 25 à 65 ans, ayant ou ayant eu des rapports sexuels, et après la ménopause. Il s'adresse également aux femmes qui sont vaccinées contre les HPV. Le test de dépistage doit être réalisé dans les intervalles recommandés : tous les 3 ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux) et tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

[e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)



Parlez-en avec un médecin ou une sage-femme.



## DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

UN TEST À RÉALISER  
DE 25 À 30 ANS | DE 30 À 65 ANS  
TOUS LES 3 ANS | TOUS LES 5 ANS



DÉPISTAGE  
DESCANCERS



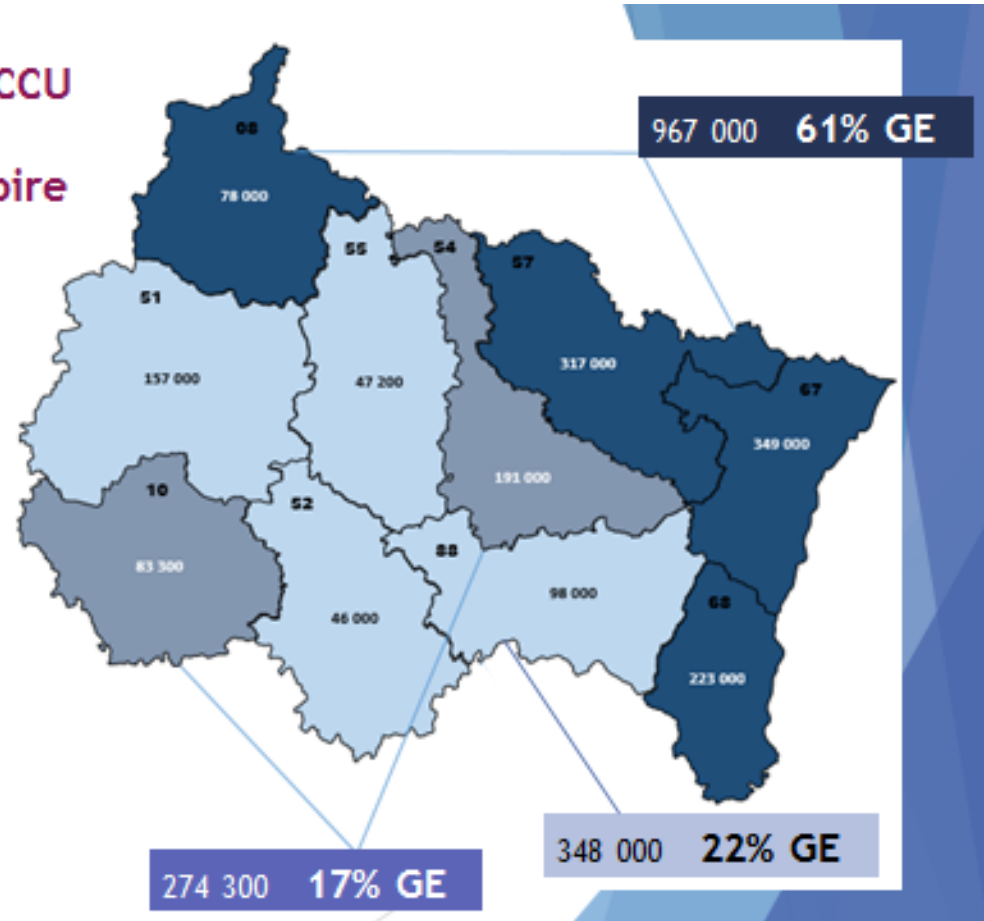
# LE DEPLOIEMENT DU DOCCU DANS LE GRAND EST

## Calendrier des Invitations DO CCU et Assurées 25/65 ans par territoire

Assurées Grand Est au 01 01 2021 :  
1 589 300

Génération des invitations

	2nd semestre 2021	1er semestre 2022
2019		



# Le DOCCU

## Un défi pour la région Grand Est

- **Le dépistage a fait ces preuves (HAS 2010)**
  - Pour l'instant nous avons des inégalités départementales et territoriales
  - L'arrivée du test HPV peut permettre d'espacer les prélèvements chez les femmes suivies pour concentrer nos efforts vers les femmes éloignées du soin
- **Ensemble nous pouvons réussir à diminuer la mortalité de 30%**

*Merci pour votre collaboration !*